

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1983)

Heft: 697

Artikel: CIO, o comme Ouchy : Lausanne : le revers de la médaille olympique

Autor: Gavillet, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CIO, O COMME OUCHY

Lausanne: le revers de la médaille olympique

Il y a *c*, *i* et *o* dans Ouchy, et même un *i* grec, ce qui fait plus olympique. Mais l'onomastique ne justifie pas une implantation.

La volonté du CIO de construire dans un site prestigieux un bâtiment administratif et un musée est un cas d'école qui met en jeu une institution de réputation mondiale, une commune avec ses intérêts touristiques, sa protection des sites et son réseau de relations politiques et personnelles.

HISTORIQUEMENT

Que Lausanne joue la carte du CIO est légitime. La ville ne fait pas de surenchère comme s'il s'agissait d'arracher les prochains Jeux. Le lien entre l'institution et Lausanne date du début du siècle; il est historiquement ancré. Une installation «en dur» s'inscrirait donc dans la continuité d'un séjour de trois quarts de siècle, délai qui a permis, on le suppose, de juger la qualité du climat.

Durant ce laps de temps, le CIO est devenu, sans conteste, une des institutions internationales non étatiques parmi les plus prestigieuses. Son renom s'associera à son siège géographique.

Le CIO ayant obtenu la reconnaissance d'un statut international, toutes conditions étaient remplies, de part et d'autre, pour légitimer une longue cohabitation.

TOURISTIQUEMENT

Au prestige du siège s'ajoute, pour le CIO, la possibilité de créer un musée et surtout une vidéo-thèque qui pourrait être une des plus originales du

monde. Le CIO est en effet propriétaire (sous réserve des clauses des contrats de cession de ses droits) de tout ce qui est filmé ou photographié lors des Jeux. Les moyens actuels de la vidéo permettraient au public, dans un musée du sport, de sélectionner, dans la discipline de son choix, la séquence qu'il veut revoir et revivre. Mis en place à Lausanne, un tel musée serait une belle dot de mariage.

L'IMPLANTATION

La ville de Lausanne possède quelques terrains de haute valeur. Ils ont été présentés au CIO. En premier, la propriété de l'Hermitage qu'occupera partiellement le Tribunal cantonal, et qui offre la place pour une construction de ce type ouvrant le parc au public. L'Hermitage a été jugé trop éloigné.

Ouchy fut jugé par le président du CIO plus prestigieux. C'était prendre le risque maximum. L'entrée en matière pouvait se faire toutefois avec des arguments sérieux: proximité d'un hôtel à grande capacité, le Beau-Rivage; proximité du musée de l'Elysée et donc renforcement d'une zone culturelle; l'attraction d'Ouchy se déplace à l'ouest, une réanimation de l'est serait une sorte de recentrage; enfin, le modelé du rivage, et notamment les terrasses successives, permettent des constructions discrètes: par exemple, les bâtiments supérieurs, au niveau Montchoisi, sont très peu visibles, tels le collège et le musée de l'Elysée.

DE LA DIPLOMATIE AU TERRAIN

En diplomate émérite qu'il est, le président du CIO, M. Samaranch fit preuve d'une amabilité et d'une courtoisie extrême à l'égard de ses interlocuteurs locaux, tout en les jugeant probablement un peu provinciaux, du moins en ne lésinant pas sur la distribution des colifichets, médaille du mérite olympique. On fit savoir aussi que M. J.-C.

Rochat, ancien municipal écologiste, était à son service. Était-ce pour la protection des sites? Après quoi, il ne restait plus qu'à se fixer des échéances serrées pour bien lancer le projet et éviter qu'il ne s'embourbe dans la procédure. Tout serait prêt en 1986, annonçait-on.

On connut d'abord la maquette, avec ses escaliers à prétention monumentale et ibérique, comme on en voit pour gagner un Santuario Nossa Senhora dos Remedios, et les colonnades du musée en style marbre antique; un peu de baroque, un peu de néo-classique.

Puis furent posées les balises. Catastrophiques par l'importance du volume révélé, masquant la villa de Preux, ignorant les terrasses naturelles et douces de ce rivage (en fin de compte, les escaliers monumentaux ont dû être conçus pour donner l'illusion d'un recul de la masse).

Un projet de toute évidence non acceptable.

Et il faut regretter que la Municipalité de Lausanne — espérait-elle une promotion dans l'ordre du mérite olympique avec supercolifichet? — l'ait laissé sortir publiquement.

Il paraît qu'elle prend note des oppositions. C'est avant la mise à l'enquête qu'elle devait, elle-même, dire ce qui était possible, ce qui ne l'était pas.

Le projet qui a été produit appelle le «non». Or ce refus n'est pas instructif, il ne permet pas l'affinage. Sur cette base, il n'a pas de dialogue.

De tous côtés tombe le même conseil: retrait de ce projet. Il n'est pas sage d'exposer le CIO à un désaveu populaire et l'intérêt de Lausanne à loger durablement le CIO est manifeste. D'autres formules sont possibles, certes avec le handicap du mauvais départ et du retard pris. **A. G.**

La Municipalité qui se voulait devant les électeurs forte et cohérente (sic) a accompli, avec le circuit de Formule 1 non désavoué, la fermeture proposée du collège de l'Elysée et les balourdes balises du CIO, un parcours du quartier digne de médaille (encore une!).